
Réunion du 10 Décembre 2019



Présents :

- Philippe ROEA
- David SAVOYE
- Joël RISS
- Bernard DUPUIS
- Olivier AMOUDRY
- Daniel BOUCLIER
- Amandine DUCHAMPT-LAFORGUE
- Philippe MOREAU
- Michel FLORY
- Marie-Paule JACQUES

Invité :

- Jean Claude BOURDEL Cadre Technique

Excusés :

- Patrice GONIN
- Jérôme DELBECQUE
- Serge LE PUIL

Ordre du jour

Mot d'accueil du président du CDVL 73 qui remercie la présence de chacun pour cette réunion.

1. Le site du CDVL 73

Le président les évolutions du site internet du CDVL 73.

La discussion autour du contenu est abordée par plusieurs membres de la réunion concernant les contenus à mettre en ligne. Il est nécessaire de garder à l'esprit la simplicité des mises à jour et inutile de refaire ce qui est fait, souvent en mieux, ailleurs. Les liens vers le site fédéral seront privilégiés pour les sites, les club et la sécurité (fait à ce jour).

JC BOURDEL rappelle l'importance du choix des contenus car les financeurs consultent notre site. A ce sujet, il sera ajouté un lien vers le site du département et un vers l'ANS. Les financements accordés par ceux-ci précisés sur notre site (fait à ce jour)

L'idée de mettre quelques photos en plus pour rendre la lecture plus agréable est retenue.

La page CDVL ACADEMY : répondre à des demandes spécifiques.

La page OU PRATIQUER est à retravailler. Voir à faire des liens vers le site de la FFVL.

De manière générale, le site est fonctionnel. Quelques points d'amélioration sont à apporter. Si un club souhaite faire mettre en ligne une information, il l'envoie à philippe@jegrimpe.com.

2. Révision des statuts

Les statuts du CDVL 73 datent de 2004.

Il serait visiblement souhaitable d'avancer là-dessus.

Intervention de JC BOURDEL : il faudrait se calquer sur les statuts de la FFVL qui potentiellement vont être amenés à changer. Il serait peut-être judicieux de tout changer au moment où ceux de la FFVL (2021) changent de manière à ne pas faire double travail.

Il est possible de faire une AG et une AG extraordinaire pour faire voter les changements de statuts lors de la même soirée.

Selon les statuts actuels, les ODVL ne sont pas membres du CDVL et donc pas conviés à l'AG. Dans l'attente des changements nous continuerons à les inviter.

Le président propose un vote.

- 7 Contre une modification immédiate
- 3 sans avis

Nous attendons les nouveaux statuts type proposés par la fédération pour modifier les nôtres.

3. Budget 2020

Voir fichier « Compta.xls » onglet budget qui sera diffusé avant l'AG avec les chiffres de 2019

Les provisions passées au cours des années précédentes sont réexaminées :

- Cas du décollage du REWARD : L'idée était de participer à l'achat de manière à pérenniser le décollage Nord. Le propriétaire souhaiterait vendre à un prix inacceptable. A l'heure actuelle, les clubs n'y voient plus un intérêt vital. Par ailleurs, dans l'hypothèse d'un achat, la fédération serait mieux placée pour la gestion de biens immobiliers. Le CDVL conservait une provision pour pouvoir agir au cas où. Une provision de 6 000€ a été prévue et la question aujourd'hui est de savoir s'il faut garder cet argent de côté ou pas.

Le président propose un vote.

- Qui est pour annuler cette provision : 7
- Qui est contre l'annulation cette provision : 0
- Abstention : 3

La suppression de cette provision est donc votée.

- Cas de Val Pelouse : Une provision d'argent de 6 000€ à été prévue pour contribuer à l'aménagement du site avec un décollage handi. Après audit, un plan tourisme de la communauté de communes est envisagé pour un montant de 200 000€ de travaux et d'aménagement du site qui va bien au-delà du parapente. Un vote est soumis à l'assemblée conserver cette provision et pourvoir accéder à une éventuelle demande de contribution de la communauté de communes :

Le président propose un vote.

- 2 Abstentions
- 8 Pour le maintien de cette provision
- 0 Contre

Le maintien de cette provision est voté.

4. **SITES** :

Un CLUB a « oublié » de demander au CDVL le remboursement 2018 de sa facture de location de site, prise en charge à 75 % par la ligue et 25 % par le CDVL :

3 propositions sont présentées aux membres du bureau :

- Ne pas donner suite à la demande du retardataire
- Rembourser uniquement la partie à charge du CDVL (25%)
- rembourser l'ensemble.

Le président propose un vote.

La seconde proposition est adoptée par 8 membres et 2 abstentions.

5. **AG CDVL 73**

L'AG du CDVL73 se déroulera le 17 Janvier 2020 à Chamoux sur Gelon.

Ordre du jour :

- Rapport Moral
- Rapport Activité
 - Handi
 - Féminines
 - Jeunes
 - La tyrolienne
- Rapport financier
- Le président propose de donner un temps de parole par club afin de construire ce qu'ils attendent du CDVL 73.
- Budget Prévisionnel + Projets 2020
- Elections de nouveaux membres
- Petite pause pour que le comité propose un candidat « président »
- Election par l'AG du nouveau président.

6. Questions diverses

- « Biplace en location » : Jeunesse et sport, la FFVL, le syndicat des professionnels sont en train de gérer cette affaire.
- Le site de St Pierre : la mairie souhaite renégocier la convention du terrain. Les Indiens se proposent de reprendre et de négocier avec la mairie. Le CDVL est d'accord à l'unanimité.
- Local Handi en lien avec la LRASA : la commission handi se rapproche de la LRASA pour un local commun.
- Entretien du décollage de Chamoux : 2 700€. Qui prend en charge ? Faire des demandes d'aide aux écoles et de subventions CVDL et LRASA.
- Question du soutien du CDVL 73 pour le passage de qualif biplace pour des bi-placeurs au sein du club : en réflexion. JC rappelle qu'il a été voté contre le recyclage « obligatoire » des bi-placeurs.
- Joel nous présente un projet de nouveau décollage au sire Ouest. Cette initiative personnelle est discutable et discutée sur le fond et surtout sur la forme. A ce stade, ni les Zéleph, ni le CDVL ne soutiennent cette démarche mais, dans le cas où Grand Chambéry assurerait la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du projet, le CDVL apportera un conseil technique. Il semble que la position des Zéleph soit identique. (Entretemps, Grand Chambéry à pris contact avec le CDVL, un courrier à été adressé à Grand Chambéry pour officialiser la position du CDVL)
- Joel fait le compte rendu d'une rencontre qu'il a eu, à titre personnel, avec Nicolas Baldeck, au sujet de son projet de développement de nouvelles balises dans le cadre d'une coopérative. Le CDVL fait part de son étonnement car le projet n'a pas encore été présenté au niveau national. JC Bourdel rappelle que, de part leur soutien financier passé, la fédération (et de nombreux club) ont contribué au projet initial des « piou-piou » pour un résultat discutable, ceci expliquant peut être cela ! La position du CDVL est la suivante : Pour l'achat de nouveau matériel de type balise, le CDVL privilégiera les fournisseurs agréés par notre Fédération et procédera, en plus et si elle le juge nécessaire, à des tests et essais in situ.

La réunion se termine par un verre de l'amitié.